

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Oeuvre de la Sainte-Enfance. — IV Vingt-cinquième anniversaire du Collège Canadien à Rome. — V Les instituteurs congréganistes. — VI Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent: Cérémonie religieuse. — VII Date de la célébration de la fête de Pâques.

AU PRONE

Le dimanche, 26 avril

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La solennité de saint Joseph (ancienne fête du Patronage) ;

La collecte pour l'Université Laval ;

Le mois de Marie (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 25 avril

Messe du 11e dimanche après Pâques, **semi-double**; 2e or. des saints Clet et Marcellin, 3e **Concede nos**. — Aux vêpres, du dim., mém. de N.-D.-du-Bon-Conseil et des saints Clet et Marcellin.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 mai

Comme la solennité de saint Joseph est privilégiée contre toute autre fête (Rubr. du brév., titre X, n. 1; rubr. génér. du missel, titre VI); on ne peut faire, en ce jour, la solennité d'aucun autre titulaire (décret génér. du 2 déc. 1896, n. 3754, III). J. S.

Diocèse de Montréal. — Du 19 mars, saint Joseph (Montréal, Chambly et Rivière-des-Prairies); de ce dimanche, saint Joseph (Bordeaux).

(2) Indulgences: 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.

Diocèse d'Ottawa. — Du 19 mars, saint Joseph (Ottawa, Orléans et Lemieux).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 19 mars, saint Joseph (Maskinongé).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 19 mars, saint Joseph (Sorel).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 19 mars, saint Joseph (Ham-Sud).

Diocèse de Valleyfield. — Du 19 mars, saint Joseph (Huntingdon et Les Cèdres).

Diocèse de Nicolet. — Du 19 mars, saint Joseph (Manseau).

Diocèse de Joliette. — Du 19 mars, saint Joseph (Lanoraie).

Vicariat de Témiscamingue. — Du 19 mars, saint Joseph (Tête du lac Témiscamingue). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	27 avril.	— Saint-Canut.
Mercredi,	29 “	— N.-D.-du-Mont-Carmel (Lacolle).
Vendredi,	1 mai.	— Sainte-Agnès.
Dimanche,	3 “	— Viauville.

ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

LES *Acta Apostolicae Sedis*, du 12 mars 1914, publient, page 131, une lettre de Son Eminence le cardinal-secrétaire d'Etat, écrite à Mgr R. de Teil, président du conseil central de l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance*, à l'occasion de l'hommage au Saint-Père du recueil des *Annales* de cette oeuvre pour l'année 1913.

“ Monseigneur,

“ Le Souverain-Pontife, Pie X, a eu pour très agréable, le filial hommage du recueil des *Annales de la Sainte-Enfance*, pour l'année 1913.

“ Le vif désir que le Saint-Père exprimait dernièrement, et qu'il se plaît à renouveler aujourd'hui, “de savoir tous les enfants catholiques agrégés à cette pieuse et très salutaire asso-

ciation " est une preuve éloquente de l'intérêt tout particulier qu'il porte à cette oeuvre excellente, qui a mérité les encouragements et la bienveillante approbation des souverains-pontifes et de l'épiscopat du monde entier.

" Aussi bien, Sa Sainteté est-elle heureuse de féliciter le président et les membres du conseil central de la *Sainte-Enfance*, ainsi que leurs collaborateurs, de leur zèle et de leur dévouement à promouvoir le développement de cette oeuvre qui devrait être chère à tous les catholiques.

" Comme gage des bénédictions célestes toujours plus abondantes sur l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance* et sur ceux qui la propagent et la soutiennent, le Saint-Père accorde avec effusion de coeur à vous, Monsieur le président, et aux membres du dit conseil central la bénédiction apostolique.

" Je vous suis bien reconnaissant de l'exemplaire de ces mêmes *Annales* que vous m'avez gracieusement offert, et je saisis avec plaisir cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur, avec mes félicitations personnelles, mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

" Rome, le 11 février 1914.

" R. card. MERRY DEL VAL. "

VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DU COLLEGE CANADIEN A ROME

LE dimanche, 11 novembre 1888, avait lieu, à Rome, l'inauguration du Collège Canadien. Bâti dans l'un des quartiers les plus salubres et aussi les plus intéressants de la ville éternelle, ce collège, que nous devons à la munificence de Saint-Sulpice, devait recevoir, et de fait a reçu, depuis maintenant vingt-cinq ans écoulés, les prêtres canadiens en séjour d'étude près de la chaire de saint Pierre. C'est le petit Canada de Rome, où l'on trouve, avec les avantages

du confort matériel, tous les charmes et toutes les joies de la vie de famille.

L'automne dernier, à la date exacte du vingt-cinquième, le 11 novembre 1913, on avait heureusement célébré l'anniversaire par un dîner d'honneur offert aux amis de la maison et par un concert musical qui fut très réussi.

Le 19 mars de cette année, jour de la fête patronale de notre collège national à Rome, les circonstances s'y prêtant admirablement, M. le supérieur, l'abbé Perrin, avait décidé de donner au dîner traditionnel de la Saint-Joseph les allures et l'éclat des " noces d'argent ".

L'un des étudiants actuels du Collège Canadien, M. l'abbé Emile Lambert, nous envoie un récit détaillé de ces agapes de famille. Nos lecteurs seront reconnaissants avec nous au sympathique abbé de son aimable attention.

A midi et demi, raconte-t-il, de nombreux invités entraient dans notre réfectoire. C'étaient d'abord trois princes de l'Eglise: LL. EE. Vincent Vannutelli, le cardinal protecteur de Saint-Sulpice et l'ancien délégué au Congrès de Montréal, noble vieillard, robuste et droit, qui rappelle encore le grand chêne dont parlait naguère Mgr Touchet; Benoit Lorenzelli, préfet de la Congrégation des Etudes, professeur de plusieurs de nos anciens, entre autres de M. le supérieur Perrin; Diomède Falconio, qui fut délégué apostolique au Canada et en est resté le grand ami. Les autres convives d'honneur étaient: Mgr Ranuzzidi Bianchi, de la maison de Pie X; Mgr Sbarretti, ancien délégué au Canada; Mgr Bruchési, archevêque de Montréal; Mgr Léga, Mgr Many, Mgr Prior, et Mgr Sincero, de la *Rota*; le Très Rév. Père Lépidi, du Sacré Palais; Mgr McIntyre, du Collège Anglais; Mgr O'Riordan, du Collège Irlandais; M. Hertzog, de la Procure de Saint-Sulpice; le Père Lefloch, du Séminaire Français; le Père Syabo, de l'Angélique; Mgr Cattaneo et Mgr Laurenti

de
la
ria
ab
ces

dis
sar

Sai
ubi
sen
che
sac
gloi
mer
mor

A
prol
acc
part
les
par
bont

Je
qui
part
en d
Vé
au p
les 3
de de
mus,
nant
te l'é

de la Propagande; Mgr Tedeschini, des Brefs; Mgr Lauri, de la Chancellerie; Mgr Pisani et M. J. Cruise, de la Consistoriale; MM. les chanoines Lepailleur et Massicotte, MM. les abbés Panneton, Lizée, O'Reilly, Allard et Savignac (p. s. s.), ces derniers du Canada et de passage à Rome.

Au dessert, M. le supérieur Perrin se leva, et, d'une voix distincte mais non exempte d'émotion, il prononça l'intéressant discours suivant :

Eminence — Je connais le sage conseil que donne la Sainte Ecriture : *In medio magnatorum non praesumas; ubi sunt senes non multum loquaris* — Jeune homme, en présence des anciens garde le silence et mets la main sur ta bouche. Mais je sais aussi avec quelle sévérité les mêmes textes sacrés condamnent l'ingratitude et avec quelle insistance ils glorifient la reconnaissance. Or, c'est précisément pour exprimer ce sentiment et accomplir ce devoir que je me lève en ce moment devant cette auguste assemblée.

Avant tout, nos hommages vont à vous, Eminence, pour la protection si gracieuse et si dévouée, que vous avez toujours accordée à la Compagnie de Saint-Sulpice et à ce collège en particulier. Permettez que nous associions à cette gratitude les deux Eminentissimes Seigneurs qui sont à vos côtés et qui, par leur présence, nous donnent une preuve si évidente de leur bonté et de leur bienveillante affection.

Je salue aussi avec un profond respect les illustres prélats qui ont répondu à l'invitation de s'asseoir à notre table et, en particulier, nos savants professeurs d'autrefois en philosophie, en droit canonique, en théologie.

Vénérés maîtres, les enseignements que nous avons reçus au pied de vos chaires éloquentes n'ont pas été stériles. Sur les 325 prêtres, inscrits de 1888 à 1913, 263 ont conquis le titre de docteur et 32 celui de licencié. Sept d'entre eux ont été promus, par le saint-Siège, à la dignité épiscopale. Et maintenant ces évêques, ces docteurs, ces prêtres, répandus par toute l'étendue de notre vaste et beau pays, prêchent partout la

saine et pure doctrine, l'amour sincère de l'Eglise et de son chef vénéré, la gloire et la fécondité de l'enseignement romain.

Les élèves actuels, Eminence, ne sont pas inférieurs à leurs devanciers. Comme leurs aînés, ils sont venus à Rome, envoyés par leurs évêques, pour orner leur intelligence des trésors de la foi, dont le siège de saint Pierre est l'indéfectible dépositaire. pour remplir leur âme des beautés de tout genre que les siècles ont accumulé sur ce sol sacré de Rome, où les ruines elles-mêmes se revêtent de poésie et d'immortalité. Ils retourneront dans leur patrie pour occuper le poste que l'autorité leur assignera, afin de consacrer leur vie à l'oeuvre de Dieu. — Tel est le but du Collège Canadien à Rome. S'il déviait de cette ligne il serait infidèle à sa mission et perdrait sa raison d'être.

Son Eminence le Cardinal Vannutelli répondit en ces termes :

Monsieur le Recteur — Je vous remercie de votre délicate attention de nous associer à cette fête de famille du 25^e anniversaire du Collège Canadien. Je vous remercie des aimables paroles que vous avez eu la bonté d'adresser à moi d'abord et à mes Eminentissimes collègues, aux prélats et professeurs ici présents qui sont venus de grand coeur prendre part à votre joie.—J'avais moi-même une raison toute spéciale de me rendre à votre invitation, comme Protecteur de la Compagnie de Saint-Sulpice, à laquelle on doit la fondation de ce collège, et à laquelle je suis attaché par des liens indissolubles.

Il m'est doux, Monseigneur de Montréal, de rappeler ici mon séjour dans votre belle ville et dans votre pays; il m'est doux d'avoir une occasion de vous dire ma reconnaissance et mon admiration: reconnaissance pour l'accueil parfait que vous m'avez donné, admiration pour tout ce que j'ai vu de progrès et de développement dans ce Nouveau Monde, pour la foi vive des fidèles, pour l'attachement du clergé au Saint-Siège, leur dévotion envers le Sacré-Coeur et la Sainte Eucharistie, la ferveur des communautés religieuses, les oeuvres sans nombre de charité, d'enseignement et d'apostolat.

La Compagnie de Saint-Sulpice, on doit le dire en toute justice, a eu une grande part à ces oeuvres. C'est elle qui, à Paris, il y a deux siècles et demi, accepta, après trois jours de prières et de jeûne, la succession de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, c'est-à-dire les charges et les dettes, dans la seule pensée de l'ordre surnaturel. C'est elle qui, un siècle plus tard, quand le Canada fut perdu pour la France, accepta la perte de ses biens laissés à ses prêtres devenus sujets britanniques. C'est elle qui, pendant tout ce temps, d'accord avec l'admirable épiscopat canadien, et prévenant ses désirs, a envoyé des prêtres pour subvenir aux besoins spirituels, pour former ce clergé magnifique dont j'ai pu constater le zèle et admirer les hautes qualités. Mais on dirait qu'il manquait quelque chose à ceux qui sont guidés par leur attachement au siège de Pierre; il fallait que cette portion de l'Eglise se rattachât par des liens plus intimes à ce centre qui est Rome. Et cela a été fait il y a un quart de siècle. Je ne saurais taire ici deux noms: M. Captier, romain par le long séjour fait à Rome, plus romain encore par le coeur — sa sage prévoyance a prévu toutes les difficultés et assuré la fondation de ce collège dans les conditions les meilleures; M. Colin, prédécesseur de ce bon et vénérable M. Lecoq, à qui j'envoie d'ici un salut respectueux et sympathique—M. Colin, âme de feu, intelligence supérieure, volonté énergique, qui a compris et fait comprendre l'importance et la nécessité de l'oeuvre, et l'a réalisée. Tous deux ont été à la peine et ils ont eu le plaisir et la consolation de voir le Collège Canadien s'ouvrir sous la protection du Saint-Siège et le protectorat de Sa Majesté Britannique qui, tous deux, se réjouissent aujourd'hui de la célébration de cette fête.

Pendant ces 25 ans de silencieux et actif labeur, de nombreuses générations de prêtres, vous l'avez dit, Monsieur le Recteur, se sont succédées, pour venir puiser à Rome la vraie et la bonne doctrine, former leur intelligence et leur coeur pour aller travailler ensuite pour le bien de l'Eglise. Les mérites de quelques-uns d'entre eux ont été assez éclatants pour que le Saint-Siège les reconnut en les élevant à la dignité épiscopale. —Mais il y a quelque chose que la modestie vous a empêché de

dire, mon cher Recteur. Après Dieu et la grâce, le zèle prudent et éclairé des recteurs du collège a été pour beaucoup en cela. Le passé est le garant de l'avenir et je n'hésite pas à bien augurer de ce collège. Il ne manquera certes pas à sa mission ; il sera fidèle à ses débuts ; il continuera à servir avec honneur l'Eglise et la patrie canadienne. A l'exemple de ses devanciers, la jeune phalange des élèves qui nous entourent, et celle qui viendra après, continueront à servir l'Eglise du Canada, à représenter dignement et noblement leur pays dans la capitale du monde catholique, en se rappelant avec fierté la devise de leur pays " Je me souviens ".

Après que les applaudissements qui saluèrent la péroraison de Son Eminence eurent cessé, M. le supérieur invita, dans la personne de Mgr l'archevêque de Montréal, l'un des témoins des fêtes de la fondation, il y a vingt-cinq ans, à prendre la parole. Mgr Bruchési, comme toujours, sut trouver les paroles qui convenaient.

J'éprouve — dit Sa Grandeur — le besoin, et je regarde comme un devoir, d'ajouter un mot à l'éloquent et si sympathique discours que nous venons d'entendre.

L'éloquence ne me surprend pas sur vos lèvres, Eminence. Je l'ai applaudie bien des fois au cours de ce Congrès Eucharistique de 1910, dont vous avez tant rehaussé le prestige et la gloire, et je vous retrouve aujourd'hui à Rome tel que je vous ai vu sur les bords du Saint-Laurent. Votre grand cœur nous est connu. — Vous venez de faire de la communauté des Messieurs de Saint-Sulpice un éloge bien mérité. Vous en parlez avec toute la fierté et l'affection d'un cardinal-protecteur et d'un père dévoué.—Moi, je dois leur réitérer, en cette circonstance solennelle, ma profonde reconnaissance, et cette reconnaissance est dans le cœur de tous les évêques du Canada. — Quelle dette, en effet, nous a fait contracter à tous, envers elle, la seule construction de ce beau collège qui nous accueille si magnifiquement aujourd'hui ? — Saint-Sulpice ! Mais ça été et c'est encore, à Montréal, notre Providence visible, et cela dure depuis plus de deux siècles ! Son histoire se confond en

quel
les
rai
phil
des é
ment
au sa
pas e
le mo
avait
une
Rome
l'a de
son i
vous
gneu
tous ;
qu'ell
Cor
prédé
du 11
voir ic
j'en s
cours
les rec
hélas
Colin,
dation
tait ab
quelqu
soit pe
encour
qui éte
vous, il
nationa
sent ap
pour vt

quelque sorte avec celle de notre ville. Sans énumérer toutes les oeuvres dont nous lui sommes redevables, je mentionnerai en particulier notre petit-séminaire, notre séminaire de philosophie, notre grand-séminaire qui compte actuellement des élèves de près de trente diocèses différents, et tout récemment une école apostolique pour les enfants qui se destinent au sacerdoce. Ces établissements qui valent des millions n'ont pas coûté un sou à la mense épiscopale. Peu de diocèses dans le monde, assurément, sont favorisés à ce point. — Un jour, il avait semblé que pour la formation intellectuelle des clercs, une maison manquait, que cette maison devait être bâtie à Rome, au centre même de la catholicité. Saint-Sulpice nous l'a donnée et c'est pour commémorer le 25ème anniversaire de son inauguration que son distingué et sympathique recteur vous a conviés aujourd'hui à sa table, Eminentissimes Seigneurs, illustres prélats, religieux et professeurs éminents, tous amis dévoués, dont l'affection nous est précieuse autant qu'elle nous honore.

Compagnon de voyage à Rome de mon pieux et regretté prédécesseur, Mgr Fabre, j'ai été le témoin de cette belle fête du 11 novembre 1888. M. l'abbé Hertzog que j'ai le plaisir de voir ici près de moi y était aussi. Et ce n'est pas sans émotion, j'en suis sûr, que comme moi il se souvient des éloquents discours prononcés alors, et qu'il se dit en son coeur, comme je les redis dans le mien, les noms d'êtres aimés, aujourd'hui hélas disparus.—Vous parliez tout à l'heure, Eminence, de M. Colin, l'actif supérieur qui a pris une si grande part à la fondation du Collège Canadien, le prêtre si zélé et si bon qui s'était absolument identifié avec notre pays. Laissez-moi rappeler quelques-unes des nobles paroles prononcées par lui : "Qu'il me soit permis, Messieurs, de le déclarer, c'est vous tous, par vos encouragements, par votre appui, par votre concours unanime, qui êtes les véritables promoteurs du Collège Canadien. Sans vous, il n'existerait pas ; c'est par vous qu'il revêt son caractère national, par vous aussi que sont tombées les difficultés, que se sont aplanis tous les obstacles. Nous sommes heureux de nous sentir à votre service et de songer que travailler avec vous et pour vous, c'est travailler en même temps pour l'évêque des

évêques, le chef suprême de la hiérarchie catholique, le pape immortel et infaillible, auquel l'épiscopat canadien est si inviolablement uni. ”

Voilà bien, si je ne me trompe, le langage de l'humilité parfaite, de la générosité et de la bienfaisance qui s'ignorent elles-mêmes. Certes, dans cette question de la création d'un collège à Rome, le rôle des évêques a été facile. Ils n'ont eu qu'à acquiescer, à approuver et à bénir. Les 1,500,000 francs requis pour la construction, c'est Saint-Sulpice qui les a versés. Et depuis lors, il donne sans cesse pour améliorer la maison, pour payer les taxes qui sont élevées, pour combler les déficits annuels, et toujours sa main gauche ignore ce que sa main droite a donné. — Done, notre collège compte maintenant 25 ans. C'est très peu dans cette Rome où les monuments séculaires nous entourent de toutes parts. Et cependant Tacite ne disait-il pas que vingt-cinq ans sont “ un gros morceau de siècle ” ? Dans tous les cas, ces vingt-cinq années ont été fécondes; les statistiques citées par M. le Recteur en sont la preuve, et nous ne pouvons que nous réjouir et remercier Dieu de tout ce qu'elles ont produit pour l'Eglise du Canada. Lorsque M. Colin présentait son collège tant aimé à Léon XIII, comme cadeau des noces d'or de Sa Sainteté, il disait “ C'est Benjamin qui implore la bénédiction du patriarche ”. L'immortel patriarche a donné la bénédiction demandée et celle-ci a porté ses fruits. Que ce nouveau quart de siècle qui commence continue les traditions de celui qui finit. Que les élèves se fassent plus nombreux encore de tous les diocèses canadiens, que bientôt pas une chambre de ce collège ne soit inoccupée.

Jeunes étudiants, privilégiés entre tant d'autres, laissez-moi vous dire la joie que je goûte à me trouver pendant quelques semaines au milieu de vous. Vivre un peu de votre vie rajeunit, ce me semble, et dilate le cœur. Vous marchez sur de nobles traces, vous suivez les exemples de vos devanciers et j'aime à dire ici, que ceux qui viendront après vous n'auront qu'à vous imiter pour être des hommes de devoir. Depuis quelques jours, je vous ai vus, écoutés, suivis plus que vous ne pensez, et j'ai constaté votre piété, votre régularité, votre ar-

de
u
me
spe
pro
ter
tre
ent
et j
ma
E
qui
nos
auj
éore
ses
voic
Eri
N
nou
avoi
choi
aux
atio
l'em
I
que
adre
Sain
rin
Me
avec
anné
et na

deur à l'étude, votre bon esprit. Vous n'êtes pas tous *labii unius*; mais vous êtes tous *cor unum et anima una*! Nous sommes ici au séjour heureux de l'entente cordiale. C'est un beau spectacle et en même temps une bienfaisante leçon. Mes amis, profitez bien de vos précieuses années de Rome. Vos études terminées, honorés des palmes du doctorat, retournez dans votre patrie. Mettez, humblement, et avec la soumission la plus entière, vos talents et votre activité au service de vos évêques, et partout appliquez-vous à être les apôtres de la doctrine romaine, de la justice, de la charité et de la paix.

Eminentissimes Seigneurs, Messeigneurs, pourrions-nous quitter cette table sans adresser nos respectueux hommages et nos vœux ardents au bien-aimé Pontife dont nous célébrons aujourd'hui la fête patronale? Ah! que Dieu le conserve encore longtemps pour lui permettre de voir le couronnement de ses grandes oeuvres! Qu'il voie les années de Léon XIII, qu'il voie les années de Pie IX, qu'il voie les années de Pierre! *Eviva Pio Decimo!*

Nous nous devons d'enregistrer ici ces beaux discours, et nous remercions à nouveau M. l'abbé Lambert de nous les avoir communiqués. M. l'abbé raconte ensuite la part que le *choeur* ou la *schola* des étudiants du Collège Canadien prit aux célébrations du vingt-cinquième, tant à la salle de récréation qu'à la chapelle. Il glisse et n'appuie pas; sa modestie l'empêche évidemment de tout dire.

Il nous communique enfin les termes de la belle lettre que le cardinal-secrétaire d'Etat, Mgr Merry del Val, a adressée le jour même à M. le supérieur Perrin, au nom du Saint-Père, pour répondre à la lettre d'hommage que M. Perrin avait lui-même écrite à Sa Sainteté.

Monsieur le Supérieur — Le Souverain-Pontife a appris avec satisfaction que le Collège Canadien à Rome célèbre cette année le 25^e anniversaire de sa fondation. — Il était bien juste et naturel que le supérieur, le directeur et les élèves eussent

pensé à fêter ce premier jubilé de leur cher institut qui, pendant cette période d'existence, vit inscrire au nombre de ses élèves 325 prêtres, dont la plus grande partie obtinrent les grades dans les universités ecclésiastiques romaines et dont sept furent ensuite promus à la dignité de l'épiscopat.—Après avoir puisé largement au sein de la ville éternelle, avec la pure et saine doctrine, l'amour de l'Eglise et de son chef vénéré, ces prêtres, répandus aujourd'hui dans tout le Canada, travaillent à inspirer dans les âmes qui leur sont confiées cette même doctrine et ce même amour. — Les 25 années écoulées sont bien le gage d'heureuses espérances pour l'avenir du Collège Canadien et de l'Eglise catholique dans votre cher pays. — Aussi le Souverain-Pontife prend-il volontiers part à vos fêtes en envoyant de tout coeur, avec ses vœux paternels pour cet institut, et comme gage d'abondantes faveurs célestes, aux supérieurs-directeurs et élèves présents et anciens de votre collège, la bénédiction apostolique implorée. Je saisis avec empressement cette occasion pour vous exprimer, Monsieur le Supérieur, avec mes félicitations et mes meilleurs vœux, mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Toutes ces bonnes paroles, et celles du Saint-Père d'abord, ne sont pas tombées sur une terre ingrate. M. l'abbé Lambert témoigne, au nom de ses camarades, de la gratitude de tous.

Qu'il nous soit permis d'ajouter, au nom des anciens, nos actions de grâces à celles de nos frères cadets. Nous nous unissons volontiers à eux quand ils disent :

Oui! Reconnaissance à Dieu, au pape, aux cardinaux, aux évêques, aux prélats, amis de la chère maison canadienne de Rome! Les dates du 11 novembre 1913 et du 19 mars 1914, feront époque dans les annales du Collège Canadien! Ils méritent, selon le vers d'Horace, d'être marquées d'une pierre blanche — *Alboque dies notandae lapillo!* —

D.
néra
comi
“
que
de F
31 n
parei
qu'or
écoles
“ I
instit
Frère
ganis
Soeur
supér
“ C
5,350
consti
inspec
zèle et
dans l
teurs.
“ L
der un

LES INSTITUTEURS CONGREGANISTES

Dans son rapport officiel, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, fait comme suit l'éloge des instituteurs congréganistes :

“ Je ne saurais passer sous silence le rôle utile et patriotique que jouent en notre province les communautés enseignantes de Frères et de Soeurs. Ces communautés comptent, chez nous, 31 noviciats où les futurs instituteurs congréganistes se préparent non seulement à la vie religieuse, mais encore, et plus qu'on ne se l'imagine généralement, à l'enseignement dans les écoles primaires de tous les degrés.


“ D'après les statistiques de 1911-1912, 5,349 instituteurs et institutrices sont dans l'enseignement : 3,886 Soeurs et 1,463 Frères. Voici comment sont répartis les instituteurs congréganistes dans nos écoles : écoles élémentaires, 136 Frères, 567 Soeurs ; écoles intermédiaires, 695 Frères, 1,655 Soeurs ; écoles supérieures, 532 Frères, 1,664 Soeurs.

“ Ce corps enseignant d'élite, véritable corps d'armée de 5,350 instituteurs d'une haute valeur morale et pédagogique, constitue le plus ferme appui de notre système scolaire. Les inspecteurs régionaux sont unanimes à rendre hommage au zèle et à la compétence des congréganistes, dont la permanence dans la carrière de l'enseignement en fait de véritables éducateurs.

“ La province de Québec doit s'estimer heureuse de posséder une telle élite, que nous envient les provinces soeurs. ”

SŒURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS SAINT-LAURENT

Cérémonie religieuse

 E 3 avril, en la fête patronale de la Congrégation, a eu lieu une cérémonie de vêtue présidée par Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette. L'allocution de circonstance fut donnée avec onction par Sa Grandeur elle-même.

Ont revêtu le saint habit : Mlles R. Dubé, de New Bedford, Mass., dite Soeur Marie de Sainte-Françoise-de-Rome; Oliva Desmarais, de Centreville, R. I., dite Soeur Marie-de-Sainte-Clarissa; H. Boulé, de Nashua, N. H., dite Soeur Marie-de-Sainte-Alexina; M.-L. Rémillard, de Suncook, N. H., dite Soeur Marie-de-Saint-Jean-de-l'Eucharistie; Alice Surprenant, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Raoul; B. Chartier, de Nashua, N. H., dite Soeur Marie-de-Saint-Aimé-du-Saint-Sacrement; Ida Bousquet, de Grosvenordale, Conn., dite Soeur Marie-des-Oliviers; C. Provost, de Grosvenordale, Conn., dite Soeur Marie-de-Sainte-Marguerite-du-Rosaire; Marie-Anne Bossé, de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, dite Soeur Marie-du-Crucifiement; A. Noulard, de Montréal, dite Soeur Marie-du-Saint-Louis-de-Toulouse; I. Grenier, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Jean-Colombini; Rose-Alma Dupuis, de Sainte-Rose, dite Soeur Marie-de-Sainte-Adèle; Jeannette Mercier, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Judith-de-Milan; C. Bénard, de Valleyfield, dite Soeur Marie-de-Saint-Raphaël-de-Jésus; A. Nepveu, de Sainte-Scholastique, dite Soeur Marie-de-Sainte-Scholastique; Marie-Anne Côté, de Manchester, N. H., dite Soeur Marie-de-Saint-Jean, martyr; Y. Bergeron, de

Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Philippe-Béniti; M. A. Houle, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Jean-du-Sacré-Coeur; M. J. Manseau, de Nashua, N. H., dite Soeur Marie-de-Sainte-Eulalie; Anna Grégoire, de Saint-Albans, dite Soeur Marie de Saint-Réné-d'Angers; D. Bisson, de Rochester, N.H., dite Soeur Marie-de-Saint-Joseph-de-Léonissa; B. Binette, de Saint-Augustin, dite Soeur Marie-de-Saint-Sébastien; B. Deslauriers, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Bernard-de-Cîteaux; Y. Saint-Jacques, de Lachute, dite Soeur Marie-de-Sainte-Olive-de-Palermie; H. Allison, de Alexandria, Ont., dite Soeur Marie-de-Saint-André, apôtre; Noella Coursol, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Madeleine-du-Calvaire; M. Delorme, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Marguerite-de-Jésus; E. Lavigne, de Lachute, dite Soeur Marie-de-Saint-Augustin-de-Cantorbéry; M. Murphy, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Jacques, apôtre; M. J. Plante, de Somersworth, dite Soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-de-la-Croix; C. Paquin, de Lachute, dite Soeur Marie-de-Saint-Félix-de-Gènes; Y. Grenier, de Manchester, N. H., dite Soeur Marie-de-Sainte-Agnès-de-Rome; M. Carrières, de Lachute, dite Soeur Marie-de-Saint-Etienne-de-Hongrie; A. Giroux, de Saint-Augustin, dite Soeur Marie-de-Sainte-Flore-d'Auvergne; A. Saint-Germain, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Aimée-du-Sacré-Coeur; F. West, de Grosvenordale, Conn., dite Soeur Marie-de-Sainte-Florentia; M. Desrosiers, de Saint-Liguori, dite Soeur Marie-de-Sainte-Bertilia; E. Lapierrc, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Jean-du-Cénacle; L. Cardinal, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Pierre-Célestin; H. Hurtubise, de Sainte-Rose, dite Soeur Marie-de-Saint-Antoine-de-Lérins; F. Lavoie, de Suncook, N. H., dite Soeur Marie-de-Saint-Albert-de-Sienne; E. Rivard, de Suncook, N. H., dite Soeur Marie-de-Sainte-Sylvia; A. Rouleau, de l'Assomption, dite Soeur Marie-de-Saint-Joseph-d'Egypte; C. Ouimet, de

Sainte-Rose, dite Soeur Marie-de-Saint-Augustin-d'Hippone; M. Graves, de Redford, N. Y., dite Soeur Marie-de-la-Merci; B. Rolland, de Magog, dite Soeur Marie-de-Sainte-Bibiane, *vocales*; Mlles Y. Dion, de Saint-Bonaventure, dite Soeur Marie-de-Sainte-Germaine, cousin; L. Babin, de Saint-Bonaventure, dite Soeur Marie-de-Saint-Nicolas; E. Larocque, de Glen Robertson, Ont., dite Soeur Marie-de-Saint-Charles-de-Villare; I. Quintin, de New Bedford, Mass., dite Soeur Marie-de-Saint-Théodule; V. Picard, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Alphonse.

DATE DE LA CELEBRATION DE LA FETE DE PAQUES

On se souvient qu'une campagne a été organisée par les juifs, les marchands de modes, des directeurs de l'enseignement, etc., pour obtenir du Saint-Siège que la célébration de la Pâque soit désormais à jour fixe, par exemple au premier dimanche d'avril (Voir *Semaine religieuse*, année 1913, page 299).

Le Pape remit l'examen de la question à une commission cardinalice. Elle s'est prononcée pour le maintien du *statu quo*.

Les raisons apportées pour la célébration de la fête de Pâques à un jour fixe, fait-on observer, ne sont pas assez fortes pour déterminer le Saint-Siège à porter atteinte aux traditions séculaires de la chrétienté, d'autant plus que ces raisons ne valent que pour une petite partie du monde, alors que l'Eglise embrasse tous les climats des deux hémisphères.